



Dec. 2022

L'UNSA RECLAME UN REFERENDUM !!

MRF

L'UNSA Groupe RATP a suivi toutes les audiences et pluri-syndicales de négociation concernant le « chantier prime »

Il est maintenant temps de faire un choix

Comme toutes les organisations syndicales, notre première volonté était bien évidemment de ne rien changer. La direction du département et de l'entreprise en a décidé autrement, soit !

Fidèle à nos valeurs, sans a priori, ni position dogmatique, nous avons mené jusqu'au bout les négociations, en concertation avec les autres Organisations Syndicales du département.

Même si nos différents parcours et nos consultations auprès de nos mandants, nous donnent une bonne vision du choix des agents du département, il est important pour nous de ne laisser personne sur le bas-côté. L'ampleur du chantier, les impacts qui en incombent, ne permettent pas, à notre sens, aux seules organisations syndicales de décider de votre rémunération.

Le paysage syndical actuel du département et la position de l'organisation syndicale majoritaire feraient en sorte que le fruit des négociations ne soit pas appliqué. Laissant, d'après leur dire, la seule responsabilité de la perte de salaire à la direction : OK !!

Mais, peu importe qui en est responsable, quel est le résultat pour vous ?

La signature d'un protocole ne fait pas d'une OS un allié de la direction, mais IMPOSE à celle-ci de respecter et d'appliquer l'ensemble des mesures négociées.

Notre signature et, nous l'espérons celle des autres OS, nous permettra de contraindre la direction à **vous solliciter** dans le cadre d'un **Référendum** afin que chacun de vous puisse exprimer sa position sur ce sujet qui vous impacte en cette période compliquée de forte inflation.

Si tel est le cas, l'information se devra être la plus factuelle et claire possible, et nous nous y engageons.

